



*Amicale de Marins et Marins Anciens Combattants  
de Mont-de-Marsan et sa région  
6, rue du 8 mai 1945  
40000 Mont-de-Marsan*

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020.

29 janvier 2020

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 26 janvier dernier au siège de l'Amicale. 34 amicalistes à jour de leur cotisation étaient présents dont 7 représentés par des pouvoirs. À l'issue de l'A.G, 27 amicalistes sont restés au repas qui a suivi.

L'Assemblée Générale 2020 est déclarée ouverte à 10h10 par le Président **Jean-Claude Lamothe** qui remercie les personnes présentes. Il renouvelle ses vœux à tous pour 2020 et fait observer une minute de silence à la mémoire de tous les péris en mer et en OPEX, aux amicalistes landais disparus et aussi pour les morts des attentats. Après adoption à l'unanimité du résultat de l'an dernier, le Président présente le rapport moral de l'année 2019, d'où il ressort que :

- Le drapeau est sorti 24 fois pour les manifestations patriotiques traditionnelles et cérémonies d'obsèques. Merci à **Franck Batisse** qui a assuré ces sorties, et **Claude Molle** qui l'a remplacé lorsqu'il était empêché, parfois dans des conditions climatiques difficiles.
- L'A.G. de l'Union Départementale a eu lieu le 6 avril 2019 à Biscarrosse (où tout le monde était convié) et le bureau au CA de la FAMMAC du 19 octobre 2019 à Dax.
- Le Forum annuel des Associations de septembre a mobilisé les mêmes que les années précédentes. Il ne faut surtout pas hésiter à venir faire un "coucou" au stand et à l'apéritif de la "rue Royale".
- Lors de ce même forum des Associations, nous avons eu un nouvel adhérent en la personne de Laurent Garbage .
- Les AMMAC peuvent bénéficier des tarifs de l'IGESA pour les voyages (jusqu'à -7%) et que le bulletin "le lien entre marins" sera diffusé par mail dès que nous le recevrons. Il est conçu pour être à votre écoute et vous apporter une information aussi complète que possible.
- Nous avons prévu de faire une sortie pour la visite du sémaphore de Messanges en octobre suivi d'un repas à Vieux-Boucau face à la mer. Malheureusement la Préfecture de Brest nous demande des formalités (nom, prénom, date et lieu de naissance et photocopie de la carte d'identité) à donner au moins 3 semaines avant la visite. Nous avons annulé cette sortie à cause par manque de temps pour fournir tout cela et par manque de personnes.
- Notre ami, président de Biscarrosse, Bonvalet Michel ayant fait un AVC en 2018 et suite à ses problèmes de santé a décidé de démissionner de la présidence de Biscarrosse. Comme aucun volontaire ne s'est présenté, le CA de Biscarrosse a décidé de dissoudre l'AMMAC de cette ville et est rattaché à Mimizan
- Pour finir, tous sont encouragés à participer aux manifestations des autres amicales dont ils seront avertis.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**Claude Molle** présente le rapport financier.

- Le solde est positif, grâce à une gestion rigoureuse confirmée par **Maïté Bernadet**, vérificatrice aux comptes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le renouvellement du 3er tiers sortant se déroule à mains levées. Ce tiers est composé de **Isabelle CEGIELSKI, Jacques DASSE, Jean-Claude LAMOTHE et de Jean-François LARBAIGT.**

**Bruno Léveillé**, l'ADPM pour la région et ne pouvant plus, par ses obligations, être très présents au sein du bureau de Mont-de-Marsan c'est Jean-Paul GANTIER qui le remplacera après le vote à mains levées des adhérents.

La FAMMAC demande de faire du recrutement alors que c'est au CIRFA de le faire. Nous essayons de faire à Mont-de-Marsan le mieux que nous pouvons lors de la journée des associations de Nahuques en septembre.

Pour nos futures sorties de voyage, nous essayerons de faire un regroupement avec d'autres associations montoises pour avoir un maximum de participants soit en bus soit en covoiturage. Tout cela pour réduire les coûts et avoir le plus de personnes.

Le Président a fait justement un voyage en Béarn (chocolat Lindt, usine de linge basque etc....) très intéressant et cela pourrait nous intéresser car pas loin de Mont-de-Marsan.

Nous avons reçu des documents d'un voyageur et nous les tenons à votre disposition pour donner des idées.

Les effectifs de toutes les associations montoises diminuent. Il ne faut pas éviter de parler des marins autour de nous pour inciter des anciens marins à venir nous rejoindre. Il n'y a pas que le forum des associations de septembre pour essayer de recruter des marins.

La prochaine Assemblée Générale départementale aura lieu à Capbreton le week end du 18/19 avril 2020.

Pas de questions diverses, l'A.G. ordinaire est clôturée, dans l'attente des invités.

À 11h15, accueil des invités: **Daniel Marcot** (délégué régional et Administrateur FAMMAC) . Nous avons la joie d'accueillir **Mme Planchenault** (Correspondante Défense à la mairie de Mont de Marsan) et **M. Kruzynski** (Correspondant Défense de St Pierre du Mont), le **Major Laurent Ighilameur** (Commandant en second de COMAR Bordeaux) et le **PM Bruno Léveillé** (ADPM de la région Aquitaine).

**Jean-Claude Lamothe** remercie les invités pour l'intérêt qu'ils portent à notre amicale.

La parole est donnée ensuite à **Mme Chantal Planchenault**, la Correspondante Défense à la mairie de Mont-de-Marsan. Les associations d'anciens combattants sont là pour transmettre la mémoire au sein de l'agglomération montoise grâce aux nombreuses activités d'anciens combattants (Air, Terre et Marine) et que la mairie sera toujours là à leur écoute.

La mairie de Mont-de-Marsan remercie les associations et l'AMMAC de participer à toutes les manifestations du souvenirs avec le drapeau.

Un parcours mémoriel est en cours de discussion à la mairie de Mont-de-Marsan avec celle de St Pierre du Mont pour une évolution du musée de la BA118 plus tourner vers la ville pour inciter les habitants à venir le visiter (sans pour cela entrée sur la BA118) et en relation avec le musée du 34e RI + le musée de la Résistance (près de l'office de tourisme) et une prolongation à cours terme vers l'ALAT de Dax.

**M. Bernard Kruzynski**, le Correspondant Défense de St Pierre du Mont, remercie l'AMMAC de son invitation ainsi que la présence de notre drapeau aux diverses manifestations de sa ville.

**M. Daniel Marcot** nous annonce que le siège de la FAMMAC a terminé son aménagement dans ses nouveaux locaux à Arcueil.

Il ne se représente pas cette année pour renouveler son poste en tant que Délégué Régional de la FAMMAC. Malheureusement il n'y a pour l'instant aucun volontaire pour le remplacer.

Les effectifs, comme partout ailleurs, sont en diminution à la FAMMAC. En 2018, nous étions 10 750 et en 2019 plus que 9 956 soit une perte de 16% des effectifs. Suite à cela, il y a un fort risque d'avoir une augmentation des cotisations qui sont actuellement de 10€/personne. Daniel Marcot a toujours refusé de faire cette augmentation tout au long de ses mandats mais au vue des effectifs en baisse continue, le Conseil d'Administration de la FAMMAC à Paris ne pense pas pouvoir éviter cette augmentation.

Lorsqu'il y aura encore des visites de bâtiments de la Marine au port de Bayonne, l'AMMAC Bayonne convie toujours ensuite les membres de l'équipage des bâtiments ainsi que les membres des AMMAC qui font le déplacement pour un verre de l'amitié.

**PM Bruno Léveillé**, ADPM Landes, rappelle que lorsqu'il connaît la programmation d'une escale de bâtiments de la Marine, soit à Bayonne soit à Bordeaux, il prévient aussitôt. Mais malheureusement, au vue du conteste actuellement, les préavis sont très très courts et

les diverses AMMAC n'ont pas le temps de programmer une inscription et un transport dans des temps aussi bref. Pour réduire le temps, il faudrait que les secrétaires des AMMAC dans les Landes soient en mesure de fournir les divers éléments en tenant à jour les coordonnées des membres (nom, prénom, date et lieu de naissance, n° des cartes d'identité et adresse).

**Major Laurent Ighilameur**, Commandant en second de Comar Bordeaux, rappelle que la Marine se porte bien, malgré ce que l'on peut entendre à droite et à gauche. Les recrutements se poursuivent avec un léger déficit mais sans gravité et une modernisation par le renouvellement des bâtiments comme les frégates FREMM type Aquitaine. Les ADPM en Aquitaine se mobilisent auprès des divers élus pour leur parler de la Marine. Car malheureusement, ces élus ne connaissent pas bien ce milieu marin et en particulier les sémaphores qui jalonnent nos côtes de France et en particulier le littoral aquitaine long de plus de 140km.

Concernant une question sur le service militaire universel actuellement en déploiement dans des départements pilotes, le major Ighilameur rappelle que c'est pour l'instant sur le volontariat pour une évaluation et en 2021 sur un service obligatoire pour tous les jeunes soit environ 800 000 jeunes par an.

C'est à **Jean-Claude Lamothe** qu'il revient de clore l'assemblée, avant le verre de l'amitié, et le départ vers le Richelieu.

L'excellent repas a rassemblé 27 convives qui ont apprécié la table et l'accueil.

Dans l'attente de se retrouver l'an prochain dans les mêmes lieux et après l'excellent repas du restaurant Richelieu, chacun a regagné son bord après le tirage de la tombola du panier garnis pour 1 heureux gagnant et du lot surprise pour un autre heureux gagnant.

Le Secrétaire

Le Président

Yves Le Moigne

Jean-Claude Lamothe